EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du MERCREDI 07 OCTOBRE 2026 à 18 h 30 – Mairie - salle des commissions

N° DCA2026-10-07/03

Présents : Benoît CHAMBOURDON, Président ;
Suzy FAVRE-ROCHEX, Pauline GUILLEMAILLE, Saïda HADDOUR, Quentin MORVAN, René NENNA, Alain COSTA, Jacqueline ODOIX, Marc PATUREL, Claire POULIN, Antipas TOUATAM, Juliette RAPHOZ, Virginie VAILLIER, Martine VIX ;
Excusés avec procuration : Claire-Zoé BALAS (procuration à B. CHAMBOURDON), Patrick BIDAUD (procuration à S. HADDOUR), Cyril KERGADALLAN (procuration à A. TOUATAM) ;

Membres votants : 17

Objet : Tarifs 2027 (hors hébergements) – Résidence autonomie Les Rocailles du Verger

Il est proposé au Conseil d'administration de revaloriser pour l'année 2027 les tarifs de la résidence autonomie « Les Rocailles du Verger » de la façon suivante :

- Tarif repas : proposition de baisser le tarif compte tenu du changement de mode de restauration passant en liaison froide à compter du 01/01/2027 soit une baisse de 14,60 %.
- Service ménage : revalorisation des tarifs au vu des prix du marché.
- Tarif garage extérieurs et résidents : l'année dernière une évolution des tarifs avait été décidée afin de se rapprocher des prix du marché. Il est proposé cette année de ne pas faire évoluer les tarifs et de mener une réflexion sur l'évolution de ces tarifs (quel indice ?, information à préciser sur les contrats).
- Cave résident : augmentation en fonction de l'IRL – Trim.4 IRL 2025 soit 0.79%.
- Tarifs cave extérieurs : aucun tarif n'était fixé alors que des caves sont louées à des Rochois non-résidents. Proposition nouveau tarif cave pour extérieurs à compter du 01/01/2027 : 40€.
- Tarif photocopie à l'unité : revalorisation à hauteur du tarif pratiqué en Mairie (services techniques).

Tarifs Résidence Les Rocailles du Verger		Tarifs 2027 par REPAS	Tarifs 2027 Par MOIS
REPAS	Résidents (Personnel de cuisine + personnel de salle + consommables) (part fixe 3€ + 8 € part variable)	11 €	
	Supplément plateau repas	1,50 €	
	Extérieurs	13,20 €	
	Personnel (CCPR-Commune-CCAS)	11 €	
	Retraités Rochois	11 €	
	Forfait Potage		24,19 €
	Bénéficiaires aide sociale après déduction part Conseil Départemental (5,50€ à ce jour)	7,38 €	

SERVICE MENAGE	Entretien du studio **à l'heure**	23 €
PRESTATIONS ANNEXES	Ampoules, petit matériel et mise en place	Coût réel + 10%
SERVICE BLANCHISSERIE	1 lavage + séchage 1 lavage + Séchage + Repassage Linge de maison Lavage + Séchage + Repassage	6,50 € / par lavage 10,50 € / par lavage 15,00 € / par lavage
LOCATIONS au MOIS	Location garage résidents contrats conclus après **01/01/2026**	100,00 € / mois
	Location garage résidents contrats conclus avant **01/01/2026**	38,00 € / mois
	Location garage extérieurs contrats conclus après le **01/01/2026**	100,00 € / mois
	Location garage extérieurs contrats conclus avant le **01/01/2026**	66,00 € / mois
	Location cave résidents	12,10 € / mois
	Location cave extérieurs contrats conclus après **01/01/2027**	40 €
SERVICE PHOTOCOPIE	Photocopie **à l'unité** en noir et blanc uniquement	0,30 €
ACTIVITES OUVERTES AUX RETRAITES ROCHOIS et CCPR	Activités hebdomadaires **(à la séance)**	2,25 €
	Sorties culturelles (transports + visites + restaurants)	Au coût réel
ASTREINTES	Déplacements astreintes sans causes réelles et sérieuses, **prix à l'heure**	42,84 € /H

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré **à l'unanimité de ses membres** :

- **APPROUVE** les tarifs 2027 hors hébergements de la résidence autonomie les Rocailles du Verger.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 08 octobre 2026
Le Président,
Benoît CHAMBOURDON

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
Le Président,
Benoît CHAMBOURDON